



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche, 27 octobre 2019, 10 h 00

Chalet Armand-Racicot, 735 rue Saint-Jean à Longueuil

---

### **Membres présents :**

- |                            |                       |                          |
|----------------------------|-----------------------|--------------------------|
| 1. Olivier Boisvert        | 10. June Fournier     | 19. Marie-Josée Parent   |
| 2. Diane Bouthillier       | 11. Monique Godin     | 20. Claudette Picotte    |
| 3. Maryse Clavet           | 12. Michel Laflamme   | 21. Marise Provencher    |
| 4. Josée Cormier           | 13. Johanne Lamoureux | 22. Isabelle Roy         |
| 5. Évelyne Deschamps-Venne | 14. Manon Landry      | 23. Louise Roy           |
| 6. Sylvain Desharnais      | 15. Lisianne Langlois | 24. Richard Saint-Pierre |
| 7. Marcel Desjardins       | 16. Joanne Lanteigne  | 25. Myrthelle St-Surin   |
| 8. Ginette Dupuis          | 17. France Laperrière | 26. Pierre Tétréault     |
| 9. Corinne Fougnes         | 18. Jacques Leblanc   |                          |
- 

### *Personnel de direction*

1. Judith Chafoya, adjointe à la direction
2. Catherine Godin, directrice

### *Représentant Ville de Longueuil*

3. Michel LaFrenière

### *Professeurs*

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 4. Mireille Buisson | 8. Lorraine Paquin  |
| 5. Monique Dupont   | 9. Benoit Robillard |
| 6. Corinne Fougnes  | 10. Simone Salama   |
| 7. Yves Jouan       | 11. Paolo Benzi     |
- 

## **1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle**

Avant de débiter la présente assemblée, Mme Manon Landry, présidente des Loisirs du Vieux-Longueuil, remercie les membres et les professeurs d'être venus à cette rencontre et souligne la présence de monsieur Michel LaFrenière, régisseur à la Ville de Longueuil qui s'occupe de notre organisme.

Elle présente les membres du Conseil d'administration et les remercie de leur travail accompli pendant la dernière année ainsi que celui de mesdames Catherine Godin et Judith Chafoya qui assurent la permanence aux Loisirs du Vieux-Longueuil.

Elle demande également aux participants de se lever, de se nommer et d'indiquer à quelles activités ils sont inscrits.

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare l'assemblée ouverte à 10 h 03.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente demande à madame Josée Cormier, secrétaire des Loisirs du Vieux-Longueuil, de lire l'ordre du jour. Madame Landry demande s'il y a des ajouts à y apporter. Elle rappelle également que le point Divers peut demeurer ouvert au besoin.

Il est dûment proposé, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle des Loisirs du Vieux-Longueuil du 27 octobre 2019 tel que présenté.

**Résolution LVL-AGA-27-10-2019-1**

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée tenue le 28 octobre 2018

Mme Josée Cormier, secrétaire, fait la lecture du procès-verbal.

Un membre demande quand le stationnement sera mieux entretenu. Mme Landry informe les participants qu'elle a discuté avec Mme Monique Bastien, conseillère du district, pour un suivi à ce sujet; elle n'a pas encore eu des nouvelles mais elle a eu la confirmation que l'entretien devrait être mieux cet hiver. Par contre, la sortie de secours du 1<sup>er</sup> étage devrait être corrigée cette année.

La présidente dit qu'une boîte à suggestions sera installée cette année tel que demandé l'année dernière.

Il est dûment proposé, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des Loisirs du Vieux-Longueuil du 28 octobre 2018 tel que présenté.

**Résolution LVL-AGA-27-10-2019-2**

## 4. Rapport d'activités 2018-2019

Madame Manon Landry considère que nous avons connu une très bonne année même si les résultats financiers ne sont pas au même niveau que ceux de l'année passée. Les membres du conseil d'administration ont en effet décidé d'investir entre autres dans les équipements nécessaires pour les activités, l'équipement de bureau et aussi dans le personnel.

Il y a eu un très grand effort déployé par Madame Catherine Godin pour le développement des activités tout au long de l'année et la présidente la remercie en cette matière car cela a permis d'équilibrer les finances.

Madame Landry fait état de quelques éléments qui ont été réalisés depuis le 31 juillet de l'année dernière, jusqu'à tout récemment :

- modification de l'année financière
- nouveau contrat pour les professeurs
- départ de madame Evelyne Deschamps-Venne et nomination de cette dernière au sein du Conseil d'administration
- embauche de Madame Catherine Godin
- adoption d'une politique d'inscription et de remboursement
- formation sur la gouvernance suivie par les membres du CA
- cours de formation RCR pour les professeurs
- embauche d'une personne avec une subvention du gouvernement fédéral pour les projets d'été.

- proposition, pour la première fois cette année, des ateliers, de nouvelles activités et des activités gratuites pendant l'été ainsi qu'une fête de la rentrée au mois d'août.
- vente des vêtements, utilisés auparavant lorsqu'il y avait des spectacles, organisée pour les membres et les gens du quartier et par la suite, dons à des organismes qui avaient des boutiques de seconde main.
- signature d'une entente avec la police de Longueuil pour un service de recherche d'antécédents judiciaires pour les membres du CA, les bénévoles et les professeurs qui interviennent auprès de personnes vulnérables.

Les membres du comité Gouvernance, présidé par Madame Marie-Josée Parent, ont travaillé sur les points suivants au cours de l'année :

- descriptions de tâches du personnel
- code d'éthique
- règlement de délégation
- modifications aux lettres patentes
- modifications aux règlements généraux

Les membres du comité Planification stratégique, présidé par Madame Monique Godin, ont poursuivi leurs travaux pour faire un diagnostic avant d'élaborer une stratégie de développement et d'en arriver au plan stratégique comme tel. Un sondage devrait éventuellement être transmis aux membres des Loisirs du Vieux-Longueuil. Les travaux de ce comité se poursuivront cette année.

Les membres du comité Relations avec la ville ont vu au renouvellement de l'entente avec la Ville de Longueuil, entente qui se terminera le 31 décembre 2020 et des représentations ont été faites au niveau politique tel que mentionné précédemment.

Madame Landry mentionne que deux projets sont présentement sur la table pour l'année 2019-2020 et elle espère bien que les Loisirs du Vieux-Longueuil pourront les mener à terme :

En août dernier, une demande de subvention a été déposée à la Ville de Longueuil dans le cadre de son Programme d'aide communautaire. Le projet présenté intitulé « aide à la famille » proposerait à environ 25 enfants et à une dizaine d'adultes qui sont plus démunis de participer à nos activités gratuitement. Cette question devrait passer sous peu au conseil municipal.

Un gros projet au niveau du développement des activités est la location du 2<sup>e</sup> étage des locaux des scouts ce qui permettrait de pratiquement doubler les locaux pour les activités déjà offertes et pour en offrir d'autres si possible. Des nouvelles des scouts quant aux rénovations qu'ils auront à faire pour nous accueillir sont attendues sous peu.

Mme Monique Godin, vice-présidente, explique l'organigramme des Loisirs du Vieux-Longueuil qui présente le CA, les comités du CA, le personnel ainsi que les professeurs et les secteurs d'activités offertes. Elle donne les détails des inscriptions, de la clientèle par groupe d'âges, de la provenance de la clientèle et des cours offerts. Elle précise qu'en 2018-2019, il y a eu 3796 inscriptions réparties dans 34 types d'activités différentes. Il y a eu 485 inscriptions de plus que l'année précédente.

Mme Monique Godin mettra son rapport sur le site internet d'ici peu.

Il est dûment proposé, appuyé et résolu à l'unanimité de recevoir le dépôt du Rapport des activités des Loisirs du Vieux-Longueuil de l'année 2018-2019 tel que présenté.

**Résolution LVL-AGA-27-10-2019-3**

## 5. Adoption des modifications aux Lettres patentes

Les participants ont reçu à leur arrivée les modifications proposées aux Lettres patentes. Madame Landry informe les membres que ces Lettres patentes des Loisirs du Vieux-Longueuil n'ont pas été modifiées depuis la création de la corporation et qu'ils ne reflètent pas la réalité actuelle. Elle présente les modifications recommandées par les membres du Conseil d'administration. La présidente précise que pour adopter ces modifications, il faut les deux-tiers des membres présents qui sont en accord.

Il est dûment proposé, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter les modifications aux Lettres patentes des Loisirs du Vieux-Longueuil tel que présentées :

Point 2 : Siège social

Le siège social de la corporation est situé dans la ville de Longueuil (Québec) à l'adresse fixée par le conseil d'administration par résolution.

Point 5 : Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants :

À des fins purement sociales et sans gain pécuniaire pour ses membres :

- Susciter, organiser et offrir des activités sociales, sportives et culturelles, prioritairement destinées à la population du Vieux-Longueuil
- Susciter et sensibiliser la population du Vieux-Longueuil à l'importance de la vie communautaire, sportive et culturelle et leur participation et leur implication au sein des activités offertes
- Favoriser l'utilisation optimale des locaux et équipements de la corporation pouvant servir aux activités sociales, sportives et culturelles
- Favoriser la collaboration avec les divers organismes communautaires et de loisir œuvrant sur le territoire desservi

Point 6 : Autres dispositions

Le Conseil d'administration est composé de neuf (9) administrateurs, ce nombre pouvant être modifié conformément à l'article 87 de la Loi des compagnies.

Les membres peuvent, lors d'une assemblée, destituer un administrateur de la corporation. L'avis de convocation de l'assemblée doit mentionner qu'une telle personne est passible de destitution et préciser la principale faute qu'on lui reproche.

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour :

- a) Faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- b) Émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) Hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation;

d) Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une universalité de biens, meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., c. P-16).

e) Détenir et gérer des biens immobiliers pour la réalisation de ses activités.

Au cas de liquidation de la corporation ou de distribution des biens de la corporation, ces deniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue.

#### **Résolution LVL-AGA-27-10-2019-4**

### **6. Ratification des modifications aux règlements généraux**

Les participants ont reçu à leur arrivée les modifications aux Règlements généraux proposées par le Conseil d'administration. La présidente précise que le comité Gouvernance a fait un travail minutieux, qu'il y a beaucoup de modifications et qu'elle espère qu'il n'y en aura pas d'autres l'année prochaine. Elle présente les plus importantes modifications car il y en a plusieurs qui portent sur une simplification des termes et de la numérotation. Madame Landry précise que pour la ratification aux Règlements généraux de l'organisme, il faut les deux-tiers des membres présents qui sont en accord.

Il est dûment proposé, appuyé et résolu à l'unanimité de ratifier les modifications aux Règlements généraux des Loisirs du Vieux-Longueuil tel que présentées.

#### **Résolution LVL-AGA-27-10-2019-5**

### **7. Adoption des états financiers au 31 juillet 2019**

Madame Landry, qui est aussi trésorière, présente les États financiers des Loisirs du Vieux-Longueuil au 31 juillet 2019. Tel que mentionné en début de rencontre, les résultats ne sont pas comparables à ceux de l'année dernière mais les membres du conseil d'administration ont décidé d'investir entre autres dans les équipements nécessaires pour les activités, l'équipement de bureau et aussi dans le personnel afin d'offrir un meilleur service à la clientèle.

Il est dûment proposé, appuyé et résolu à l'unanimité de recevoir le dépôt des États financiers des Loisirs du Vieux-Longueuil au 31 juillet 2019 tel que présentés.

#### **Résolution LVL-AGA-27-10-2019-6**

### **8. Élection des administrateurs**

#### **8.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection**

Avant de céder sa place car elle est en fin de mandat, madame Landry propose madame Monique Godin comme présidente d'élection et madame Josée Cormier comme secrétaire à la satisfaction des membres présents.

## 8.2 Proposition de candidatures

Madame Monique Godin informe les participants que cinq postes sont en élection. Deux personnes ont décidé de ne pas renouveler leur mandat soit madame Josée Cormier et monsieur Michel Laflamme. Trois personnes représentent leur candidature soit mesdames Évelyne Deschamps-Venne, Manon Landry et Marie-Josée Parent.

La présidente d'élection demande aux membres s'il y a des personnes intéressées à devenir membres du Conseil d'administration des Loisirs du Vieux-Longueuil pour un mandat de deux ans soit jusqu'à octobre 2021.

Madame Diane Bouthillier propose sa candidature.

Madame Joanne Lanteigne propose sa candidature.

Aucune autre personne propose sa candidature.

## 8.3 Nomination

Madame Monique Godin déclare les personnes suivantes élues par acclamation :

Madame Diane Bouthillier  
Madame Évelyne Deschamps-Venne  
Madame Manon Landry  
Madame Joanne Lanteigne  
Madame Marie-Josée Parent

## 9. Divers

Il est suggéré qu'un lien sur Internet soit proposé comme boîte à suggestions afin de mieux se connecter avec les besoins de notre clientèle.

## 10. Levée de l'assemblée

La présidente remercie à nouveau toutes les personnes qui sont présentes à cette rencontre annuelle. Elle invite les participants à prendre le verre de l'amitié et un léger goûter. Les membres du CA se réuniront pour l'élection des officiers et reviendront immédiatement par la suite.

Il est dûment proposé, appuyé et résolu à l'unanimité de lever l'Assemblée générale annuelle des Loisirs du Vieux-Longueuil du 27 octobre 2019 à 11 h 18.

**Résolution LVL-AGA-27-10-2019-7**

Signature : \_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire